



DIPE/18-785-554 du 02/07/2018

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS ET MEMBRES
DES JURYS DE TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION AU
TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - Tel : 04 42 91 74 26 - Chef du bureau des actes collectifs - Mme
SALOMEZ - Tel : 04 42 91 73 44 - Gestionnaire

VU l'arrêté rectoral du 16/10/2017 portant composition des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, stagiaires du second degré, modifié le 28/03/2018, session 2018

Article 1^{er} : La composition du jury académique chargé d'examiner les dossiers est modifiée comme suit :

CAPES - CAPET
CAER CAPES - CAER CAPET
CAFEP CAPES - CAFEP CAPET

Au lieu de:

MEMBRES DU JURY

Mme Isabelle TARRIDE

IA-IPR Physique-Chimie

Lire :

MEMBRES DU JURY

Alain GUERPILLON

IA-IPR lettres modernes

Article 2 : le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 21 juin 2018

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités